

# Opération Kèlètigui : Les FAMA confirment leur montée en puissance

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 10 FEVRIER 2022

# 1034

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Interrogations du chef  
d'Etat-major des Armées  
françaises en Afrique**

**Des questions  
qui appellent  
des questions**



**Maladies cardiovasculaires : La fondation Orange prend en charge 28 enfants sur 3 ans !**



**L'OIM, la JICA et la COVID-19 : Impact sur la gestion des frontières au Sahel**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**09** Fev.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**858**

Nouveaux cas confirmés

**09**

Nouveaux guéris

**67**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**27** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**06** cas graves en soins intensifs  
**2181** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 236**

**Guéris**

**27 086**

**Décès**

**715**

dont 2141 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.20



P.24



## / Une /

Interrogations du chef d'Etat-major des Armées françaises en Afrique : Des questions qui appellent des questions

P.4

## / Brèves /

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

P.11

Face aux sanctions : Des maliens entre doute et inquiétude !

P.11

Farabougou et Marebougou : Après la libération, les FAMA acheminent des vivres et des médicaments

P.12

Sortie de crise au Mali : Le réaménagement de la prorogation s'impose

P.12

Mali : Takuba et les FAMA neutralisent une vingtaine de terroristes

P.13

Mali : Plus de 4,8 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire

P.13

Lutte contre la corruption et la délinquance financière : L'OCLEI fait recouvrer des milliards FCFA

P.13

## / Actualité /

Opération Kèlètigui : Les FAMA confirment leur montée en puissance.

P.16

Maladies cardiovasculaires : La fondation Orange prend en charge 28 enfants sur 3 ans !

P.17

L'OIM, la JICA et la COVID-19 : Impact sur la gestion des frontières au Sahel

P.18

Mali : Vers une évacuation médicale de Soumeylou Boubeye Maïga ?

P.19

Droits humains : Comment l'occident est parvenu à nous faire mépriser nos propres valeurs

P.20

## / Politique /

Vladimir Poutine sur la présence de Wagner : « L'État russe n'a rien à voir avec ces entreprises qui opèrent au mali »

P.23

Projet de loi sur la police territoriale : Un foutoir juridique de partition du Mali

P.24

## / Culture & société /

Journées culturelles à Kambo : A la découverte du lac « zaliè », ses rites et ses richesses

P.27

## / International /

L'œil de Le Matin : L'Afrique à Addis-Abeba toute honte bue

P.28

État-major Général des Armées : Le Colonel-major David Kabré prend le commandement et promet des actions "urgentes et fortes"

P.29

## / Sport /

« Beijing 2022 » : «La Chine a encore beaucoup à apporter au mouvement olympique et sportif »

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



## Interrogations du chef d'Etat-major des Armées françaises en Afrique

### Des questions qui appellent des questions

**C**a brouille entre Paris et Bamako continue d'alimenter les débats sur fond d'un flou artistique entretenu par les autorités françaises autour du maintien ou nom de Barkhane au Mali. Aussi, le chef d'Etat-major des Armées françaises, de passage à Abidjan, dans la capitale ivoirienne, a affirmé que la priorité de la France reste de "poursuivre la lutte contre le terrorisme" aux

côtés des pays africains. Il a aussi soulevé un certain nombre de questions auxquelles on donnera ici des réponses claires.

"On veut aider les pays africains, pour eux et aussi pour nous. Notre priorité c'est de poursuivre la lutte contre le terrorisme aux côtés des pays du G5 Sahel (Mali, Mauritanie, Tchad, Niger, Burkina Faso)", a en effet déclaré le général Thierry Burkhard, lors d'une rencontre

avec la presse à Abidjan. Et d'ajouter : "Ce n'est jamais quelque chose d'agréable quand il y a une incompréhension de ce que font les forces françaises. Il faut se poser la question de pourquoi une partie de l'opinion publique ne comprend pas pourquoi on est là". Sur point précis, il importe de répliquer, en tout cas pour ce qui concerne l'agacement des maliens face à la présence française sur leur

sol, que c'est seulement l'attitude de la France, disons des autorités françaises, de grands abonnés à la duplicité, qui a fini par instaurer un sentiment de méfiance, et non d'anti-français comme on l'entend le plus souvent de la bouche de certains politiques français.

Tout a commencé en 2013, quand au bout des semaines d'intenses de combats avec l'armée malienne, des soldats de l'opération Serval ont bloqué leurs frères d'armes du Mali à la porte de Kidal, les assimilant du coup à des terroristes anthropophages prêts à massacrer tout ce qui bouge dans cette ville ! Or, nous le savons, un soldat, ça obéit à des ordres ! Quelle ambiguïté donc de la politique française que vouloir être vizir à la place de vizir, du moment que ce sont bien les autorités maliennes qui ont sollicité l'appui de la France ! ?

Fallait-il prévoir ce retournement de situation, quant de mémoire, un certain Alain Juppé se délectait, et de vive voix, d'une « victoire éclatante du MNLA sur l'armée malienne à Ménaka » au petit matin de ce 17 janvier 2012 qui aura vu des apatrides du MNLA attaquer le camp de l'armée dans cette ville ? N'est-ce pas l'action de la politique française, celle de bloquer l'armée malienne aux portes de Kidal, se comprenait un an après ? N'est-ce pas que c'est bien la France qui escorté et installé les éléments du MNLA dans la ville de Kidal ?

N'est-ce pas que c'est ce retournement de situation, cette duplicité au goût nauséabond de condescendance de la politique française du moment qui est à la base de la crise malienne ? Comment comprendre donc, après que François Hollande, en visite officielle au Mali, ait publiquement reconnu que la France payait une dette de sang aux maliens, que des petites gens se complaisent à l'Élysée ou au Quai d'Orsay à répéter au quotidien qu'on doit re-



connaitre le sacrifice de 53 soldats morts au Sahel ? Certes ce sacrifice doit être reconnu et magnifié. Tout comme celui, infiniment plus ancien et coûteux que les seuls morts français. Il ne faut pas se livrer à cet égard à une comptabilité macabre et nauséabonde mais s'incliner sur la mémoire de tous les morts. Parlons donc l'opération Barkhane dans le Sahel... Comment comprendre, malgré tout l'armada d'armes et de matériels sophistiqués dont dispose l'armée française, que les troupes françaises peinent, près de dix ans, à contenir la menace terroriste au Mali et au Sahel ? Comment comprendre, que des habitants des villages entiers soient décimés sous le nez et la barbe des soldats français ?

Comment comprendre le fait que la menace terroriste ait fini par gangréner tout le reste du pays ? Dans un tel contexte, comment expliquer la réticence de la France au fait que le Mali explore d'autres pistes pour assurer la sécurité de ses citoyens ? Comment compren-

dre que les autorités françaises, certainement à court d'arguments, se donnent pour rôle d'isoler le Mali et se mettent à insulter les autorités maliennes ?

Au général Thierry Burkhard, nous disons alors que voilà un aperçu des raisons, elles ne sont pas exhaustives, qui sont à la base de la brouille entre Paris et Bamako et qui alimentent ce que les politiques appellent « sentiment anti-français » au Mali ! Quant à un possible départ des français du Mali, Thierry Burkhard explique : « Si on modifie le dispositif au Mali on réfléchira ensemble à la meilleure façon de nous engager aux côtés des pays africains et on agira ensemble avec les pays africains ». Sauf que chez-nous ici, un adage dit que « celui qui n'aime pas le poisson doit s'écarter du marigot » !

Plus intéressant, le Général Thierry Burkhard reconnaît cependant que « Le combat contre le terrorisme ne peut être gagné qu'avec les armées nationales », avant d'ajouter : « Nous n'avons pas réussi à synchroniser l'action militaire avec un renforcement ou un retour de l'Etat et avec le développement » du nord du Mali. Un double aveu : celui de reconnaître que le mieux aurait été d'aider l'armée malienne en termes de renseignement et d'appuis en équipements que de vouloir se substituer à celle-ci... et celui de ne pas avoir été mieux inspiré en installant, non pas l'Etat malien à Kidal, mais plutôt des apatrides du MNLA ! Dans ces cas de figure que nous venons d'évoquer, qui est dans la duplicité ? Qui est dans le déni de la réalité ?



■ Ibrahim Sanogo

## ACTUALITÉS INTERNATIONAL

### Urgent/France: l'imprimerie qui fabrique les billets du Franc CFA, en feu

9 février 2022 / La Rédaction

Un incendie s'est déclaré ce mercredi 9 février dans un bâtiment de l'imprimerie de la Banque de France, boulevard Duclaux, à Chamalières. C'est dans cette imprimerie qu'on fabrique les billets du Franc CFA.

Une épaisse fumée s'est détachée au-dessus de Clermont-Ferrand, en milieu de matinée, ce mercredi 9 février. Un incendie s'est déclaré à l'arrière du bâtiment principal de l'imprimerie de la Banque de France (BDF), boulevard Duclaux, à Chamalières. Le feu serait parti d'un laboratoire situé dans un atelier de production.

dirigeants maliens de transition et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Coordonnés par le chef de la diplomatie malienne Abdoulaye Diop, les travaux devraient permettre de rapprocher les positions et trouver un compromis autour du futur chronogramme électoral.

Le deuxième groupe, plus technique et sous la coordination du ministre de l'Administration territoriale, consiste à évaluer le projet de chronogramme de la transition présenté aux dirigeants ouest africains.

Une réunion inaugurale de ce deuxième groupe a eu lieu mardi. Le gouvernement a exprimé son désir « d'aller vite » pour permettre la levée de l'embargo en vigueur depuis un mois. Mais pour cela, « il faut sortir rapidement de la situation non-constitutionnalité », selon Mamane Sidikou, représentant de la mission de l'Union africaine au Mali (Misahel). « Il faut rapidement un chronogramme », a-t-il ajouté.

Le chef de la MINUSMA El-Ghassim Wane a salué la démarche des deux parties. Elle traduit la volonté d'aller à calendrier acceptable et consensuel.



## Jeune Afrique



En lice pour la présidentielle française, l'ancien polémiste condamné pour provocation à la haine raciale dispose d'un réseau français aux nombreuses ramifications sur le continent. Enquête.



## Bacary Camara



Affaire Birama Touré

Karim Keita : ni coupable, ni innocent..

Dans ce dossier éminemment sensible et médiatique, le fils de l'ancien président IBK a pour avocats Me Kassoum TAPPO, Me Mamadou Gaoussou DIARRA et autres. Ces éminents juristes et hommes de droit ont soumis 4 demandes à la chambre d'accusation de la Cour d'Appel, seul le quatrième point a été accepté par la cour :

La première demande était d'obtenir l'annulation du mandat d'arrêt international (bien différent de la notice rouge d'Interpol) lancé contre Karim KEITA. La cour a rejeté cette demande.

La seconde était la mise en liberté de Moussa DIAWARA.

La troisième demande était que les magistrats de la commune 4 en charge du dossier acceptent qu'ils accèdent à son contenu. La cour l'a rejeté cette demande au motif que les magistrats de la commune 4 sont dans leur droit de dire que tant que l'interrogatoire de leurs clients n'est pas programmé, le dossier ne doit être mis à la disposition des avocats.

La quatrième demande était le dessaisissement du juge de la com-

## NIANG TV



Les autorités maliennes de transition viennent d'annoncer officiellement la mise en place d'un groupe de dialogue au niveau ministériel et un autre élargi au comité local de suivi de transition composé de l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO, le Ghana et le Nigéria.

Le premier groupe, au niveau ministériel, vise à faciliter entre les

mune 4 au motif que le procureur TOURE a trop d'influence dans le dossier et est trop strict dans la conduite de la procédure avec le juge. Il y'aurait une grande entente entre les deux magistrats dans la conduite de la procédure, ce qui a paru un peu suspect.

La cour a accepté cette 4e demande et a désigné le juge du 4e cabinet du tribunal de la CVI

B.CAMARA/Le Phénix



## ■ ManeFoot



Sadio Mané : « Pourquoi je voudrais avoir 10 Ferrari, 20 montres en diamants et deux avions ? Je pouvais acheter mille, dix Ferrari, des jets privés, mais est-ce que j'ai besoin de tout cela ? J'ai vécu la pauvreté, je ne pouvais pas aller à l'école, je jouais sans chaussures et je n'avais pas de bons vêtements. Donc je préfère construire des écoles pour que les gens puissent apprendre. J'ai tellement de choses aujourd'hui et je veux les partager avec mon peuple au lieu de les montrer. Je peux aider mon peuple. Je préfère que les miens reçoivent un peu de ce que la vie m'a donné. », avait-il déclaré.

À noter que son revenu par semaine en club est équivalent à 100 millions CFA.

Quel grand homme



## ■ Gouvernement du Mali



#URGENT: Démenti à la suite de fausses informations attribuées au ministère de l'Économie et des Finances sur les réseaux sociaux.

Des fausses informations faisant état de : « Subvention gouverne-

mentale à tous les entrepreneurs du pays!» sont diffusées par des personnes malveillantes sur les réseaux sociaux à travers la page Facebook :



## ■ Casimir Sangala



France : important incendie à l'imprimerie de la Banque de France dans le Puy-de-Dôme où est produit le cfa. 2022 bé lakali tariku la !

## ■ Salif Tall



Ce que veut le cadre des partis politiques pour une transition réussie

- Rejet de la relecture de la charte en cours au niveau du CNT
- Adoption d'une nouvelle loi électorale consensuelle
- La non reconnaissance des autorités actuelles à partir du 25 Mars
- La mise en place d'une nouvelle transition avec un gouvernement de mission conduit par un premier ministre neutre
- La mise en place d'un nouveau CNT
- L'adoption d'un chronogramme électoral pour l'élection présidentielle et les législatives pour la fin de la transition



## ■ Meilleure École du Sénégal



ARRÊT SUR IMAGE Aïcha Fade, tout un symbole

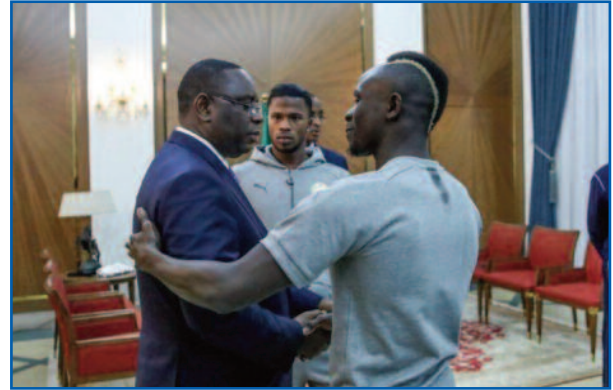
Depuis la victoire du Sénégal, sa photo fait le tour des réseaux sociaux à tel point que la Fédération sénégalaise de football (Fsf) cherche à l'identifier. Pour beaucoup, c'est la plus belle image après le sacre des "Lions" parce qu'elle regorge de symboles. Cette jeune "Lionne" se nomme Aïcha Fadé. Originaire de Bokidiawé, elle vit aux États-Unis selon plusieurs témoignages. Libération Sénégal online



## ■ Mau Kona



Sadio Mané : "Macky Sall nous appelait souvent au téléphone, il a beaucoup joué sur notre mental" Bonjour



## ■ Fier D Etre Malien et Africain.



Incroyable

Ce Mercredi 9 Février 2023 Un incendie s'est déclaré à l'arrière du bâtiment principal de l'imprimerie de la Banque de France, boulevard Duclaux, à Chamalières. Les pompiers, qui ont déployé la grande échelle, sont sur place afin de maîtriser l'incendie.



## ■ Mali Actu



Les drones et blindés fabriqués en Turquie pourraient jouer un rôle important dans la lutte contre les groupes jihadistes. Une visite attendue du Premier ministre malien permettrait d'en définir les modalités d'acquisition.





## ■ Primature du Mali



Primature : Le DG des Douanes de Guinée reçu par le Premier Ministre.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga, a reçu, hier mardi 8 février 2022, le Colonel Moussa Camara, Directeur général des Douanes de Guinée.

Au menu des échanges l'importance de la coopération douanière entre le Mali et la Guinée.

Le Chef du Gouvernement, a souhaité que les deux services douaniers mettent tout en œuvre pour faciliter les échanges entre le Mali et la Guinée, et à faire stopper toutes les mesures, qui peuvent entraver les mouvements de marchandises.

CCRP/Primature



## ■ Casimir Sangala



Une tempête solaire détruit 40 satellites mis en orbite par SpaceX une semaine plus tôt. 2022 bé lakali tariku la.

Mer de Chine : un F-35C, fleuron hightech de l'aéronavale américaine s'écrase sur le pont du porte-avions Carl Vinson, 100 millions USD dans l'eau. 2022 bé lakali tariku la.

## ■ Amadou Sanogo



Bizarre que Takuba commence à tuer les terroristes maintenant, est-ce qu'il (Takuba) avait oublié sa mission traqueur et tueur de terroriste ?

## ■ Sportime



PATRICK MBOMA , Candidat au Poste de sélectionneur des lions Indomptables

« Djamel Belmadi m'a convaincu que ce n'était pas aussi compliqué que ça pouvait le paraître. La façon dont il m'a dit les choses a réussi à me convaincre. Ce qui derrière, m'a donné le tournis dans ma tête. J'ai passé 24 bonnes heures à réfléchir à ça. Après beaucoup de réflexions, j'ai décidé d'en discuter avec le Président de la Fédération camerounaise de football, qui ne l'a pas trop mal accueilli. En bonne et due forme, certes discrètement, j'ai décidé de porter ma candidature au poste de sélectionneur des Lions Indomptables », a-t-il annoncé. Patrick Mboma



## ■ Larmes des pauvres



#Mali --#Ségou lundi 7 février, treize (13) personnes ont péri dans une frappe d'hélicoptère des #FaMa dans un hameau près de #Boukawèrè dans le cercle de #Niono. Des villageois célébrants un baptême selon des sources locales.

## ■ Martin Fayulu



J'ai la profonde douleur d'annoncer le décès, ce matin, de l'Honorable Charlotte MASSIALA, haut cadre de l'ECiDé, au Centre Hospitalier Nganda. Mes condoléances les plus attristées à sa famille biologique et à la famille ECiDé. Gardons une pensée pieuse en sa mémoire.

## ■ Attaye Ag Mohamed



Accord de Paix d'Alger: En ce qui nous concerne (CMA), personne et quelque soit sa malice, ne nous rendra responsable de la rupture radicale. Une situation autre que celle de la logique de Paix ne saurait être l'angle stratégique d'aucune partie consciente.



DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT



L'Institut National de Prévoyance Sociale, sur financement de son budget de l'exercice 2022, lance un appel d'offres ouvert relatif au gardiennage et surveillance des locaux de l'INPS en quatre (04) lots distincts. Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de deux cent mille francs (200.000) F CFA.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 24 février 2022 à 13 heures 45 minutes dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le Jeudi 24 février 2022 à 13 heures 45 minutes, accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de quatre millions de francs CFA (4 000 000 FCFA) pour chacun des lots : N°1, N°2, N°3 et N°4.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INPS  
OUSMANE KARIM COULIBALY

Face aux sanctions : Des maliens entre doute et inquiétude !

Les nombreuses sanctions de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de l'Union Européenne (UE) amènent beaucoup de nos compatriotes à s'interroger.

Entre doute et inquiétude ! Le peuple malien a osé depuis quelques temps se lever pour battre le pavé et exprimer son mécontentement par rapport à ces sanctions dont les autorités du Mali ne cessent de clamer l'illégalité. Le Mali est touché par des sanctions économiquement sévères de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et des sanctions ciblées par l'Union Européenne (UE) à l'encontre de certaines autorités du pays.

Face à ces problèmes, des Maliens sont sérieusement sceptiques et inquiets. Pour ainsi dire que, est-ce que notre pays, le Maliba, pourra tenir ou accepter de se sacrifier pour sauver le navire qui vacille depuis les coups d'État militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 ? Ajoutées à cela, les sanctions sous-régionales et occidentales. C'est en tout cas,

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N°018 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Dans le cadre de la poursuite du dialogue avec le CEDEAO, l'Union Africaine et la Communauté internationale concernant la conduite de la Transition, le Gouvernement de la République du Mali a mis en place un Mécanisme de Concertation pour soutenir cette dynamique.

Ce mécanisme a pour but de rechercher une solution conciliant les aspirations du Peuple Malien et les demandes de la Communauté internationale, notamment à travers l'adoption d'un chronogramme consensuel.

Le Mécanisme est structuré comme suit :

**1. Un Groupe de Dialogue au niveau Ministériel :**  
Il a pour mission de faciliter le dialogue entre les parties prenantes et d'ouvrir à un rapprochement de positions et à la recherche de compromis sur les questions en suspens.

Le Groupe est composé des pays et institutions suivants:  
Le Ghana (Présidence en exercice de la CEDEAO), la Mauritanie, le Nigéria, le Sénégal (Présidence en exercice de l'Union Africaine), la Sierra Leone, le Togo, la CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations Unies.

La coordination du Groupe de Dialogue est assurée par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali.

**2. Un Groupe de Travail Elargi :**  
La mission du Groupe de travail élargi consiste à faire l'évaluation technique du projet de chronogramme de la Transition présenté à la CEDEAO.

Il est composé des représentants du Gouvernement du Mali et des membres du Comité local du suivi de la Transition (la CEDEAO, l'Union Africaine, les Nations Unies, le Ghana et le Nigeria), assistés de personnes ressources et d'experts compétents.

La coordination dudit Groupe est assurée par le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, en collaboration avec le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions et le Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles.

À la suite de la première réunion du Groupe de Dialogue au niveau Ministériel tenue le 31 janvier 2022 sous la Présidence du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, la réunion inaugurale du Groupe de Travail Elargi a eu lieu le mardi 08 février 2022 sous la Présidence du Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Le Gouvernement de la République du Mali, à travers cette initiative, renouvelle son engagement pour le retour à un ordre constitutionnel normal et sa disponibilité constante au dialogue et au consensus pour la réussite de la Transition.

Bamako, le 09 février 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,  
Porte-parole du Gouvernement,

Colonel Abdoulaye MAIGA  
Chevalier de l'Ordre National

<https://m.facebook.com/minatdmliposts>



le sujet sur lequel beaucoup de nos compatriotes s'interrogent en cette période décisive de la vie de la nation.

Le Mali vit dans la détresse sous-régionale. Scepticisme et inquiétude ! Scepticisme dans le sens que le doute s'installerait dans l'esprit de certains Maliens. Inquiétude dans le sens que beaucoup sont inquiets pour le Mali, de son avenir qui serait en péril.

Selon la plupart de nos interlocuteurs, le Mali vit un moment difficile de son histoire, mais les sanctions de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union Européenne paralysent notre pays et le condamnent au pire. « J'ai peur pour le Mali. Ce n'est pas de cette façon que nous pouvons arriver à bout de nos objectifs. Nos frères de la CEDEAO et de l'UEMOA oublient le lien qui lie nos pays, l'histoire que nous partageons depuis des décennies et des siècles. Le colonisateur ne peut pas venir sur nos terres et résoudre nos problèmes internes. Je ne suis pas pour cela, et d'ailleurs je condamne les sanctions de l'Union Européenne que je trouve sévères et injustes. Mais nos autorités doivent privilégier le dialogue pour que le Mali retrouve son chemin de développement », confie un interlocuteur qui a requis l'anonymat.

Moriba DIAWARA / Source : LE COMBAT

## Farabougou et Marebougou : Après la libération, les FAMA acheminent des vivres et des médicaments



Le Commandant du Secteur 5, centre de l'opération Maliko, a rendu visite lundi dernier aux populations des deux villages. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'acheminement des vivres et médicaments par les forces armées maliennes, selon plusieurs sources.

Le gouvernement de Transition fait face à la situation actuelle du pays frappé par la menace terroriste, l'embargo de la CEDEAO et l'UEMOA. Selon des sources bien introduites, le Commandant du secteur 5, théâtre centre de l'opération Maliko, le Colonel Didier Dembélé, a effectué une visite de terrain, le lundi dernier, à Farabougou et Marebougou. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'acheminement des vivres dans ces localités.

Des sources affirment que les villages de Farabougou et Marebougou sont approvisionnés en vivres et médicaments par les FAMA. Par contre, les effets de l'embargo des terroristes qui pesaient sur les nobles populations du centre commencent à avoir un début de solution grâce à l'appui de l'armée malienne. Ce geste intervient, selon des résultats publiés par DIRPA-Mali en mois de janvier, dans la région de Sikasso, Bougouni et Koutiala, des reconnaissances offensives conduites dans les secteurs de Tandio, Diaraman, Goulé, Ourikela y compris le long de la frontière avec le Burkina Faso, ont permis la destruction à l'artillerie et la fouille d'une base terroriste dans les collines de Tandio.

On note la récupération de 2 véhicules Toyota No AB 3484 MD et BC 2104 MD en bon état, abandonnés par les terroristes, l'interpellation d'un suspect mis à la disposition de la gendarmerie nationale. À Ségou et Mopti, également, les reconnaissances offensives avec de violents combats dans les cercles de Koro, Bankass et Niono suivies de frappes aériennes particulièrement dans la forêt de Songho ont permis de détruire 4 bases terroristes, 6 plots logistiques détruits, 43 terroristes neutralisés, 31 motos, 6 véhicules, 1 camion, tous récupérés, ainsi que 9 motos brûlées.

Les armements récupérés sont aussi, 18 AK 47, 2 mitrailleuses 12,7mm, 2 mitrailleuses 14,5mm, 6 mitrailleuses PKM, 3 lance-roquettes anti chars (LRAC), 1 pistolet artisanal, plusieurs caisses de munitions de tous calibres. Et, 2 groupes électrogènes, 1 machine à souder, 1000 litres de carburant, 12 sacs de 100 kg d'engrais et des matériels de fabrication d'engins explosifs improvisés, 20 tonnes de riz enlevées à la

## Sortie de crise au Mali : Le réaménagement de la prorogation s'impose



Le Mali fait face à de nombreuses difficultés depuis l'instauration de l'embargo imposé par la CEDEAO. Cependant, la sortie de crise devra passer par une reprise du dialogue et un réaménagement du délai de la Transition. Les dernières informations en provenance de Bamako ne sont pas rassurantes. Après seulement trois semaines d'embargo sur le pays, les effets des mesures de sanctions imposées par la CEDEAO se font déjà sentir. Les avoirs du pays sont gelés par la BCEAO et les transferts de fonds sont bloqués. Les caisses de l'Etat sonnent creuses.

Les opérateurs économiques peinent à ravitailler le pays. En théorie, les denrées de premières nécessités, comme la nourriture et les médicaments, ne sont pas touchées par ces mesures, pourtant le pays connaît une forte inflation et une pénurie dans certains secteurs. Acculées, les autorités de la Transition ont lancé une offensive diplomatique auprès des pays de la sous-région, mais visiblement elles n'ont pas encore porté des fruits. Loin de fragiliser l'assise populaire de la junte, ces mesures de sanctions de la CEDEAO ont suscité une levée de bouclier au sein de l'opinion malienne et africaine, rassemblée en une union sacrée autour d'un gouvernement qu'il est difficile de critiquer sans passer pour un antipatriotique ou anti-panafricaniste. Mais cette vague souverainiste cache mal les véritables intentions de la junte pour s'éterniser au pouvoir.

Source : lanouvelletribune

population, des téléphones portables et des moyens de communication radio.

Il y a eu également la destruction des EEL et des bases terroristes, des soldats qui achèvent leur formation afin de renforcer les forces armées maliennes, et l'approvisionnement des vivres et des médicaments dans certaines localités du pays. En outre, d'autres accompagnements et des répliques contre l'ennemi seraient favorables pour la sauvegarde du sol malien.

Lassana SOW / Source : LE COMBAT

## Mali : Takuba et les FAMA neutralisent une vingtaine de terroristes

En pleine brouille diplomatique entre le Mali et la France et alors qu'une réflexion est engagée sur l'avenir de Barkhane et de la Task Force Takuba dans le pays, les forces de défense maliennes et les forces spéciales européennes ont neutralisé une vingtaine de terroristes début février. L'annonce a été faite en premier par l'état-major français des armées qui évoque près d'une trentaine de terroristes.

Par la suite par les FAMA par le biais d'un communiqué signé de la DIRPA évoque une vingtaine de terroristes neutralisés, plusieurs interpellés ainsi que de matériels détruits et récupérés. En outre, dans le même communiqué, les FAMA informent de la neutralisation de Sagwad Ag Abala alias Sidi Ag Agathe, un chef terroriste dans le secteur de Koro. Il était activement recherché pour des raisons de poses d'EEI et d'exactions sur les populations.

Source : Journal du Mali

## Lutte contre la corruption et la délinquance financière : L'OCLEI fait recouvrer des milliards FCFA

L'intense activité de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) permet à l'Etat de recouvrer plusieurs milliards de nos francs, fruit de nombreuses indélicatesses de certains agents publics. C'est ce que révèlent des sources bien introduites dans le milieu des structures de contrôle des finances publiques de l'Etat.



Au moment où l'équipe de l'OCLEI, avec à sa tête le haut magistrat Moumouni Guindo, s'active au four et au moulin pour publier, dans les prochaines mois, son rapport 2021, des confidences émanant des hautes autorités font état d'un satisfécit total du bilan de cette structure phare de traque de la corruption et de l'enrichissement indu. Lesquelles confidences sont confirmées par des experts des finances publiques et des structures de contrôle de l'Etat et par des experts internationaux. « L'activité de l'OCLEI est admirable et nous nous inspirons de ses performance », a récemment confié en marge d'un colloque international sur la corruption, des auditeurs financiers du Togo (membre du HAPLUCIA : Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et infractions assimilées). Même son de cloche chez des experts burkinabé de l'Autorité supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC). Ce satisfécit est confirmé par des experts nationaux, dont des comptables et hauts cadres des structures de contrôle de l'Etat malien. Ils assurent que grâce aux actions de

## Mali : Plus de 4,8 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire

Selon une déclaration de Redouwane Ag Mohamed Ali, ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire.

Quelque 4 millions, 838 mille et 170 personnes souffrent d'insécurité alimentaire au Mali au titre de l'année 2022, a déclaré Redouwane Ag Mohamed Ali, ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire, mardi. Le ministre s'exprimait lors de la première session ordinaire de la commission mixte de concertation entre l'Etat et les partenaires techniques et financiers au titre de l'année 2022.

« Selon l'évaluation provisoire du système d'alerte précoce à travers le cadre harmonisé, 1 million, 841 mille et 67 personnes sont dans le besoin d'être assistés sur le plan alimentaire et nutritionnel, 2 millions, 997 mille et 103 personnes sont dans la nécessité d'être soutenus pour la restauration de leur capital productif à partir d'activités dans le domaine d'agriculture, le maraichage, de l'élevage, de la pêche et des activités génératrices de revenus » a déclaré la même source. Redouwane Ag Mohamed Ali indique que « ce volume exceptionnel de réponse, accru au titre de l'année 2022, demande à mobiliser 64 mille tonnes de céréales du côté de l'Etat qui tombe fort malheureusement très mal pour notre pays qui traverse une période compliquée ». « A cet effet, une réflexion commune doit aboutir à des solutions innovantes afin de parvenir à combler le gap estimé à 12 milliards, 454 millions et 800 mille franc CFA (environ 21 millions et 686 mille dollars » poursuit-il. Pour rappel, le Mali, pays enclavé de plus de 20 millions d'habitants, traverse depuis 2012 une crise sécuritaire multidimensionnelle. Et malgré la présence des forces internationales, la situation ne s'est pas améliorée.

Source : aa.com

L'OCLEI, une partie non négligeable des deniers publics détournés sont récupérés, soit plusieurs milliards F CFA recouverts. Comme, on le voit, sans nécessairement faire le gendarme contre la cupidité malade qui envahit des agents publics, l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite travaille méticuleusement, sans bruit, pour traquer les présumés auteurs d'indélicatesses par rapport aux biens publics. Rappelons que c'est l'ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), qui lui sert de fondement juridique. Ce texte et son décret d'application exigent à l'OCLEI de produire, chaque année, un rapport d'activités et un rapport d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Mali. Ces rapports sont adressés au Président de la République. Actuellement, l'OCLEI prépare activement la publication de son rapport pour l'année 2021. Celui-ci, selon certaines indiscretions, doit mettre en lumière certains cas d'enrichissement illicite concernant de hauts cadres de l'Etat, dont des ministres et des élus. En définitive, malgré l'adversité et les incompréhensions qu'il endure avec abnégation, l'équipe dynamique de Dr Moumouni Guindo travaille d'arrache-pied pour freiner sensiblement la tendance à l'avidité au détriment des ressources publiques. Nous y reviendrons.

Bruno D SEGBEDJI / Source : Mali Horizon



## Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.  
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.  
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.  
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforçons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

## NOS VALEURS

**Audace**  
**Innovation**  
**Excellence**

**" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "**



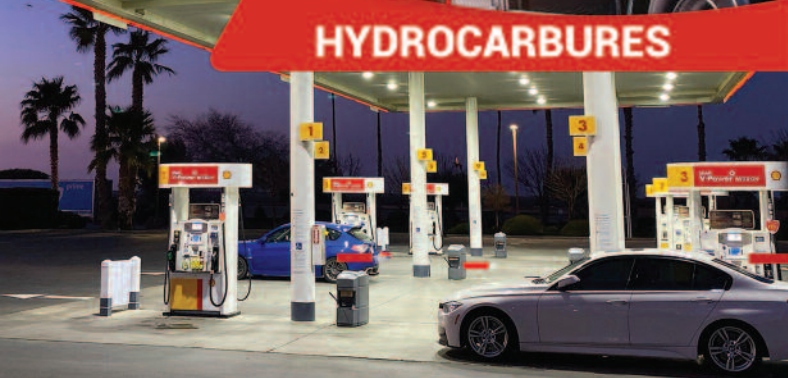
**IMPORT EXPORT**



**TRANSPORT**



**HYDROCARBURES**



**MATERIEL INFORMATIQUE**



**VENTE DE VEHICULE**



**MOBILIER DE BUREAU**

**Marchés  
Publics**



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## Opération Kèlètiguï : Les FAMA confirment leur montée en puissance

**L**e Chef d'État-major Général des Armées poursuit sa visite dans les différentes zones d'opérations. Ainsi, après les Secteurs 4 et 5 de l'opération Maliko, c'était au tour du GTIA 2 (Groupement Tactique Inter Armes) de l'opération Kèlètiguï dans la 8ème Région Militaire de recevoir, le lundi 7 février 2022, la visite du chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra et sa délégation.

L'objectif de la visite reste le même, à savoir partager le message de soutien politique du chef suprême des Armées pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires, féliciter et encourager les hommes engagés pour le succès des opérations menées sur le terrain et s'enquérir des préoccupations des hommes afin de trouver des solutions idoines.

Cette visite a concerné les localités de Karangana et de Tandio. Elle rentre dans le cadre de son séjour opérationnel dans les différents secteurs des Opérations Maliko et Kèlètiguï. Dès leur arrivée dans le secteur, l'hôte du jour et sa délégation ont eu droit à une brève présentation de la situation sécuritaire par le

Commandant du GTIA2 de l'opération Kèlètiguï, le Lieutenant-colonel Mohamed Dramane Sidibé, avant de s'entretenir largement avec les hommes.

Au menu des échanges, il a été question notamment de discipline et du renforcement du dispositif sécuritaire sur le plan personnel et matériel. Le Général Diarra a prêté une oreille attentive aux sollicitations des hommes et a dit qu'il fera de son mieux pour apporter des solutions idoines à leurs préoccupations. L'occasion était bonne pour le Chef d'Etat-major Général des Armées de prodiguer des conseils à ses hommes avant de leur exhorter de travailler en toute synergie d'action.

De Karangana à Tandio, le Général a véhiculé le même message. Il a salué l'ensemble des forces présentes sur le terrain pour leur engagement et leur détermination sans faille pour le travail abattu au quotidien afin d'assurer la défense de la patrie. Il a évoqué que les opérations offensives menées sur le terrain par les FAMA vont se poursuivre sur toute l'étendue du territoire. Le Général de Diarra n'a pas manqué de rappeler aux hommes que le centre d'intérêt de ces opérations est la libé-

ration totale de notre territoire.

Il a rassuré qu'avec l'arrivée de la quiétude dans la localité de Kayes, la construction de la route Kouala-Mourdiah va bientôt débiter avant de rappeler à la troupe, la nouvelle mode d'action adoptée par les terroristes, car ils sont affaiblis. Le CEMGA a profité de l'occasion pour mettre en garde les militaires sur certains comportements qui va à l'encontre de la discipline militaire.

Parlant des accidents de véhicules militaires sur le terrain, le Général Diarra a invité les chauffeurs au respect strict du code de conduite et des consignes données par le chef de mission lors des différents déplacements, car soutiendra-t-il, ces accidents sont en train de nous faire perdre des hommes et du matériel. Il a en outre invité ses vaillants soldats à la solidarité, à la cohésion, à l'entraide et à l'écoute des conseils donnés par leurs anciens.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées a enfin lancé un message fort aux détracteurs qui essayent de dénaturer tout ce que nos vaillants militaires mènent sur les théâtres des opérations. Pour lui, toutes ces campagnes de désinformation et de propagande ne servent à rien, car dira-t-il, elles ne vont pas détourner les FAMA de leurs missions régaliennes qui est la défense de la patrie.

■ Yama DIALLO avec FAMA







## Maladies cardiovasculaires : La fondation Orange prend en charge 28 enfants sur 3 ans !

La Fondation Orange, l'association La Chaîne de l'Espoir et l'Hôpital Mère-enfant le Luxembourg ont organisé le mardi 8 février 2022, la caravane ophtalmologique. L'initiative a permis la prise en charge de la chirurgie de 28 enfants sur 3 ans pour une bagatelle de 34 millions de FCFA. Pour joindre l'utile à l'agréable, la Fondation a aussi, procédé à la remise de jouets à des enfants atteints de pathologie du cœur, sans oublier l'inauguration d'une installation de système de purification d'eau au sein de l'hôpital Mère-enfant le Luxembourg.

**A**u Mali, la situation sanitaire est particulièrement déficitaire en matière de prise en charge des cardiopathies chez les enfants. Selon les études les plus récentes, les maladies cardiovasculaires sont responsables de 11% des décès.

La Fondation Orange, en collaboration avec l'association la Chaîne de l'Espoir et l'Hôpital Mère-enfant le Luxembourg (HMEL), a effectué la prise en charge de la chirurgie d'enfants atteints de Cardiopathies et de sténoses. Dans le dessein d'aider les populations dans l'accès à la santé, de façon efficiente, au profit des couches les plus défavorisées et des enfants, en particulier, la Fondation Orange a accompagné La Chaîne de l'Espoir pendant 3 ans. Une initiative qui donne du sourire à plus d'un. Sur les années 2019, 2020 et 2021, la Fondation Orange a prêté main forte à la Chaîne de l'Espoir en prenant en charge, chaque année, l'opération de 10 enfants atteints de pathologie du cœur ou de sténoses, soit 30 enfants,

pour un montant total de 93 940 000 FCFA. Pour la première année, la Fondation a financé pour un montant de 35 000 000 FCFA l'opération à cœur ouvert ou fermé de 10 enfants. En 2020, il s'agissait de prendre en charge la chirurgie de 6 enfants atteints de maladies du cœur et 4 enfants atteints de sténoses pour un coût de 28 940 000 FCFA.

La Fondation Orange a également financé pour l'hôpital Mère-enfant le Luxembourg un point de traitement d'eau potable afin de permettre à l'hôpital de prendre en charge les malades dans les meilleures conditions possibles. Depuis sa création, en 2006, la Fondation Orange a investi plus de 8 milliards de FCFA dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, la réduction de la fracture numérique. Elle assure ainsi un mieux-être aux populations les plus défavorisées, en appui aux autorités compétentes et aux acteurs sociaux. Les domaines dans lesquelles la Fondation intervient, concernent la santé, l'éducation, surtout le

numérique, la solidarité et la culture.

En prenant la parole, l'administratrice de la Fondation Orange, Awa Diallo a mentionné que dès son ouverture, la Fondation Orange a répondu favorablement aux sollicitations de la chaîne de l'espoir pour l'accompagner dans ses efforts de la prise en charge des enfants malades du cœur. Cette collaboration avec la chaîne de l'espoir et l'hôpital Mère-enfant le Luxembourg a permis la prise en charge de la chirurgie de 28 enfants sur 3 ans. « **De 2019 à 2021, ce sont des enfants issus des familles modestes qui ont bénéficié de chirurgie cardiaque et sténose grâce au soutien de la Fondation Orange** », a-t-elle dit.

Dans son intervention, le directeur de l'hôpital Mère-enfant le Luxembourg, Abdoul Kader Baby, visiblement heureux, a profité de l'occasion pour exprimer toute sa gratitude à la Fondation Orange pour sa générosité : « **En 2021, notre structure a bénéficié de plusieurs accompagnements de la Fondation Orange, notamment la prise en charge des enfants atteints de maladies du cœur pour un montant global de 34 millions** », a-t-il souligné.

Baby a aussi marqué sa joie la plus vive pour l'installation de système de purification de l'eau au service de cardiovasculaire financé par la Fondation Orange pour une valeur de 20 millions de FCFA. « **Nous sommes très heureux pour les soutiens permanents et la générosité que la Fondation Orange apporte à notre structure.** »

■ Ibrahim SANOGO

# L'OIM, la JICA et la COVID-19 : Impact sur la gestion des frontières au Sahel

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a organisé du lundi 07 au mardi 8 février 2022, un atelier national de restitution sur les impacts de la pandémie de la covid-19 dans la gestion des frontières dans le Sahel. C'est à l'initiative d'un partenariat entre l'OIM et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Il s'agissait pour les organisateurs de présenter les résultats d'une étude réalisée par ladite organisation sur les aspects sanitaires de la gestion des frontières.



Il faut noter que le projet d'étude concernait tous les pays du G5-Sahel en plus du Sénégal. Présenter les résultats, les perspectives ainsi que les recommandations issues d'une analyse, pour fournir des outils et conseils techniques et opérationnels aux gouvernements étaient de la formation qui a réuni 42 acteurs, représentants plusieurs structures administratives du Mali, notamment celles de la police nationale et de la douane. Deux jours durant, tous les participants ont tamisé tous ces sujets devant aboutir sur des recommandations fortes.

En effet, l'organisation Internationale pour les Migrations (OIM) œuvre pour aider les Etats à améliorer leurs procédures de gestion des migrations et des frontières. Elle noue un partenariat fructueux avec le Mali depuis plusieurs années. « En 2014, l'OIM a accompagné le Mali lors du déclenchement de l'épidémie d'Ebola dans les Etats côtiers Cette activité s'inscrit donc dans la continuité de la collaboration entre l'Organisation Internationale pour les Migrations et le Mali », a indiqué le représentant

de l'OIM.

La rencontre a été le lieu aussi de faire le point sur la gestion de la santé, des frontières et de la mobilité (GSFM) qui est un cadre de l'OIM. La GSFM, donne aux communautés les moyens de prévenir, détecter et répondre aux menaces de santé publique. Elle veille à ce que les populations touchées et à risque bénéficient d'un soutien approprié et opportun.

Suite aux recommandations présentées dans le programme d'étude, le directeur adjoint de la police des frontières, Youssouf Koné, a axé son intervention sur certaines problématiques liées à la gestion des frontières. Parmi les plus importantes, on peut citer entre autres : le développement de la criminalité transfrontalière et les impacts de la maladie à Coronavirus sur le plan communautaire et les flux migratoires. D'après lui, une synergie d'actions sera exécutée à l'endroit des acteurs évoluant au niveau des lignes frontières. « **Il y a déjà une avancée dans les perspectives décrites dans l'étude. Nous veillerons à l'harmonisation totale des mesures sanitaires** », a-t-il dit.

Cette importante initiative de coopération transfrontalière a été financée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Le représentant de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, Yuji Takahashi, a saisi l'opportunité pour exhorter toutes les parties prenantes du projet à des observations de fond. « **Nous devons être créatifs, imaginatifs pour proposer des axes de réflexion d'action. Au regard de la qualité des experts ici présents, nos travaux déboucheront sur une stratégie fiable et cohérente** », a-t-il conclu.

La qualité de l'expertise des acteurs ayant pris part à l'atelier a permis de donner un cachet particulier à cette activité transfrontalière. Des recommandations fortes ont été prises à la fin de cet atelier national de restitution sur les impacts de la pandémie de la covid-19 dans la gestion des frontières dans le Sahel qui a duré deux jours d'ardents travaux.

■ Ibrahim Sanogo

## Mali : Vers une évacuation médicale de Soumeylou Boubeye Maïga ?

La famille de l'ancien Premier ministre malien, qui a des bisbilles judiciaires depuis quelques mois dans son pays, s'inquiète de son état de santé et demande son évacuation médicale. Partira, partira pas ? Poursuivi pour corruption dans le cadre de deux affaires remontant à 2014 et emprisonné un temps, Soumeylou Boubeye Maïga, 67 ans, voit son état de santé se dégrader de jour en jour, selon sa famille qui souhaite le faire quitter le Mali le plus vite possible. Depuis la mi-décembre, l'ancien Premier ministre du président Ibrahim Boubacar Keita est hospitalisé dans une clinique de la capitale Bamako.

**P**lusieurs expertises médicales ont recommandé son évacuation sanitaire mais cette recommandation n'a pas été suivie d'effet. Son épouse, Maïga BintaYatassaye, demandant le respect des droits de son mari, a interpellé mercredi les autorités dans ce sens. « Son état de santé s'est fortement dégradé en prison, en raison de conditions de détention épouvantables, notamment l'enfermement avec quatre-vingt-dix personnes, dans une cellule sans fenêtres... Il a perdu plus de vingt-trois kilos et il est extrêmement affaibli et malade », a-t-elle admis au micro de RFI.

« Il a été transporté d'urgence, à la mi-décem-

bre, dans une clinique de Bamako, et l'équipe pluridisciplinaire qui l'a pris en charge a conclu à la nécessité d'une évacuation. Les autorités ont demandé une contre-expertise. Le 13 janvier, le Conseil Supérieur de la Santé a également conclu à l'impérieuse nécessité d'une évacuation. Malgré cela, depuis maintenant près de trois semaines, nous n'avons aucune réponse sur l'autorisation d'évacuation et nous sommes très inquiets », a poursuivi Mme Maïga, expliquant que son mari est prêt à répondre à la Justice, mais qu'il doit pour cela être évacué d'urgence.

« Ce que nous demandons, c'est qu'il puisse recouvrer la santé, précisément pour pouvoir

répondre aux questions que la justice voudra bien lui poser. Même avec un permis délivré par la Cour Suprême, aujourd'hui il n'est pas possible d'accéder à lui. Il est gardé au niveau de la clinique où il est hospitalisé et les permis sont refusés. Il est à l'isolement total, la famille n'a pas accès à lui, ce qui nous paraît inadmissible et pas conforme à l'État de droit », a indiqué l'épouse de Soumeylou Boubeye Maïga.

Ministre de la Défense au moment des faits, ce dernier a été placé sous mandat de dépôt le 25 août dernier avant de recouvrer quelques mois après la liberté en raison de son état médical. Incarcéré en même temps que l'ancienne ministre de l'Economie Bouaré Fily Sissoko, ils sont soupçonnés de corruption et de favoritisme dans le cadre de l'achat de l'avion présidentiel et des contrats d'équipements militaires, représentant à eux deux plus de 130 milliards de francs CFA.

Des rapports de la Cour des comptes et du Vérificateur Général, mais également du FMI, avaient alors épinglé des surfacturations et de nombreuses anomalies. Ces dossiers avaient été classés sans suite en 2018 puis rouverts l'année dernière, la Cour Suprême inculquant officiellement Soumeylou Boubeye Maïga et Bouaré Fily Sissoko.

Source : APA



# Droits humains : Comment l'occident est parvenu à nous faire mépriser nos propres valeurs

«Lorsque des centaines de milliers de jeunes africains meurent dans la méditerranée, dans les guerres ou lors des famines... cela est un fait divers. Mais, quand un occidental meurt quelque part dans le monde, c'est une tragédie. Autrement, la vie d'un Occidental vaut-elle mieux que celle d'un Africain ? C'est le cri de guerre d'une jeune influenceuse sénégalaise pour sonner la révolte de sa génération afin de permettre au continent de reprendre son destin en main. Et pourtant cette question ne devait pas se poser si la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) était équitablement appliquée, puisqu'elle nous enseigne que «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits».



La notion d'universalité est dans la pratique un leurre puisque cette déclaration est un condensé des principes occidentaux appliqués à l'humanité sous couvert d'une déclaration universelle. Et nos cultures, nos pratiques, nos valeurs, nos convictions, nos opinions... sont évaluées et classifiées en fonction de celle-ci brandie comme un miroir dans lequel chacun doit se reconnaître. Et si tel n'est pas le cas, on est vite taxé de «barbares», de «sauvages», de «dictateurs»... S'agissant de l'Afrique, cette déclaration est dans la logique du lavage de cerveau amorcé avec la colonisation. Nous, les Africains, nous sommes des sauvages qui ne sont pas assez entrés dans l'histoire. Avant la colonisation, nous n'avions ni civilisation, ni valeurs, ni prin-

cipes moraux... Et pourtant, la «Charte de Kurukan Fuga» (Charte du Manden ou Manden Kalikan) est plus ancienne que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris) qui est devenue un miroir dans lequel tous doivent se regarder pour mieux apprécier sa situation ; l'unique référence pour juger si un peuple est civilisé ou sauvage.

Ce texte législatif (Charte de Kurukan Fuga) a régi l'espace mandingue après la victoire de Soundiata Kéita et de ses alliés sur Soumaoro Kanté, en 1236. La Charte de Kurukan Fuga est un ensemble de principes, d'énoncés structurant les Mandékaw (populations du Mandé) en vue de fonder «une paix durable».

Elle est d'ailleurs considérée comme l'une des plus anciennes références concernant les droits fondamentaux inhérents à la personne humaine. En effet, on y trouve les notions de respect de la vie humaine, de droit à la vie, les principes d'égalité et de non-discrimination, de liberté individuelle et collective, de justice, d'équité et de solidarité. Comme la DUDH, à travers son préambule et 17 articles, elle définit des droits ; elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice...

## Aucun actif à l'échelle universelle des valeurs

Selon feu Djibril Tamsir Niane (né le 9 janvier 1932 à Conakry, en Guinée et mort le 8 mars 2021 à Dakar, au Sénégal), cette Charte est «un document inestimable qui exprime avec force, la volonté de statuer sur le devenir de la société avec le souci très souligné de fonder des règles de vie commune et surtout d'établir entre les membres d'une même famille, entre les clans, entente et convivialité»... Il se réfère à des manières d'être, d'agir et de penser que des personnes ou des groupes sociaux reconnaissent comme idéales. Les puissances impériales ont pourtant agi de sorte à nous faire croire que, à l'échelle des valeurs, nous n'avons absolument rien à notre actif.

«L'idéologie civilisatrice du 19<sup>e</sup> siècle, par ses constructions de pensée négatives sur l'Afrique et par l'échelle des valeurs qu'elle a établie entre les sociétés humaines, a abouti à l'infériorisation du Noir et à son rejet au faubourg de l'histoire», a déploré Magloire Somé dans «Les cultures africaines à l'épreuve de la colonisation». Et de rappeler, «l'Afrique était présentée comme un monde de mystères, d'hostilité et de peur avec des traits culturels choquants comme les coutumes sanglantes et le sacrifice humain. L'idéologie civilisatrice a même nié l'existence de cultures en Afrique et a établi une hiérarchie des valeurs dans laquelle celles de l'Afrique occupent le bas de l'échelle».

Au sortir de la seconde guerre mondiale, ces «considérations négatives» ont conduit à une réaction des élites africaines décidées à réhabiliter les cultures et la personnalité négro-africaines. Mais, a-t-il souligné, les Africains sont entrés dans un processus de mondialisation de l'histoire où ils jouent un rôle passif dans les échanges économiques et culturels.

«Les canons des institutions européennes s'imposent comme un système universel en dehors duquel il devient impossible d'évoluer», a expliqué M. Somé.

**Dominé parce que privé de son identité culturelle**

Déraciné, l'Africain s'est figé dans un dualisme culturel handicapant. «Le mythe de l'Occident, de sa puissance technologique et de son modèle économique, véhiculé sciemment par l'école, a relégué au second plan les valeurs authentiques définissant l'originalité des cultures locales. Il s'agit alors pour l'Afrique de se retrouver», a souligné Augusta Conchiglia dans sa critique de «L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines» d'Essé Amouzou (L'Harmattan, Paris, 2008, 190 pages). D'où la nécessité pour l'Afrique de se retrouver afin de s'extraire de cette situation handicapante.

Sinon nous savons que la meilleure façon de dominer un homme, un peuple, c'est de lui prendre son identité culturelle, ses valeurs sociétales. Réduit à l'état de chauve-souris, donc sans repère ni référence, il devient vulnérable à toutes manipulations possibles. L'Occident nous a imposé ses normes et ses tares sous diverses formes brandies par nous-mêmes comme des revendications : droits de l'homme, droits humains, égalité homme-

femme, émancipation de la femme, équité genre comme normes de développement...

Et aujourd'hui, il veut même imposer l'homosexualité dans nos manuels didactiques. La naïveté, c'est de croire que cela est promu dans notre intérêt, pour notre bonheur. Mais en réalité, ce sont des instruments entre les mains des ONG financées par de puissants lobbies ayant la main mise sur nos ressources et nos richesses. C'est un moyen de pression dont-ils disposent pour toujours pousser nos dirigeants dans le sens de leurs intérêts. Sinon ce n'est pas pour le développement de nos pays ni pour le bonheur de la Femme ou de l'Enfant africains. C'est juste une stratégie pour désarmer nos pays par la pression politique et diplomatique voire économique, pour nous maintenir sous leur joug.

Loin de nous une volonté de cautionner une quelconque atteinte à l'honneur et à la dignité d'une personne humaine ou de nier la sacralité de la vie humaine d'ailleurs reconnue par nos us et coutumes ainsi que par nos religions. Mais le bon sens doit nous conduire à nous poser des questions. Pour quel intérêt les Occidentaux se préoccupent-ils plus de notre sort et de notre bien-être alors qu'ils utilisent toutes les stratégies pour nous appauvrir économiquement et culturellement, donc nous maintenir dans une humiliante précarité ? Manger à sa faim, vivre dans la décence et la dignité... ne sont-ils pas des droits humains ?

Et pourtant, ce sont ces mêmes occidentaux qui nous appauvrissent.

A nous de comprendre que nous devons faire le deuil de nos ambitions de développement et d'émancipation si nous restons résignés sous le joug impérialiste. Il est donc temps de comprendre qu'un autre destin est possible pour notre continent si nous nous «réveillons à temps pour mener notre révolution». Tout comme il est aussi nécessaire qu'il y a un prix à payer pour tous les choix que nous puissions faire. «Il n'y pas de révolution sans prise de conscience, sans détermination et sans sacrifice... Les combats se gagnent ou se perdent, mais encore faudrait-il qu'ils soient menés», a récemment martelé l'influenceuse sénégalaise Khadija M. Diouf dans son appel à la révolution, une vidéo virale.

Un appel à exécuter comme la dernière volonté du regretté Patrice Lumumba qui, dans sa «Dernière lettre à sa femme» n'a pas caché sa conviction que «l'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera, au nord et au sud du Sahara, une histoire de gloire et de dignité». Pour ce faire, nous devons refuser de nous regarder et de nous juger à travers le miroir imposé par ceux qui ont tout intérêt à continuer à puiser dans nos pays les richesses nourrissant leur puissance.

Moussa Bolly  
Source : Le Matin

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

74<sup>ans</sup> **Malikilé**  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES  
INGENIEURIE DE SON



**CREATED LABEL**  
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO  
**+223 93 34 98 73**



# Vladimir Poutine sur la présence de Wagner :

## « L'État russe n'a rien à voir avec ces entreprises qui opèrent au mali »

Au Mali, la présence du groupe de sécurité privée russe, Wagner ravive la polémique. Lundi dernier, lors de la visite du président Français, Emmanuel Macron en Russie, c'est le président russe Vladimir Poutine lui-même qui a mis à mal le discours des autorités maliennes de Transition en démentant tout lien entre les mercenaires et l'État russe. S'il reconnaît les activités commerciales de ces entreprises, Poutine souligne que "l'État russe n'a rien à voir avec cela".



**L**e Mali est-il "lâché en plein vol" par l'État russe ? En tout cas, c'est l'impression que le Président russe, Vladimir Poutine a donné lors de la visite de son homologue français dans les échanges pour la résolution de la tension qui oppose l'Ukraine à la Russie.

Les autorités de la Transition malienne sont accusées par la Communauté internationale de faire recours aux services du groupe privé russe Wagner pour lutter contre les terroristes qui écumant le Sahel en général et le Mali en particulier depuis 2012.

Une quinzaine de pays européens, dont la France, mais aussi le Canada ou encore récemment les États-Unis, affirment que plusieurs centaines de mercenaires russes sont déployés au Mali.

Des affirmations démenties catégoriquement par les autorités maliennes de Transition qui dénoncent une campagne de dénigrement contre le Mali et que les combattants russes qui soutiennent les forces maliennes ne sont pas des mercenaires, mais des soldats pré-

sents au Mali sur la seule base d'une coopération d'État à État avec la Russie. Cette explication semble contraire désormais à ce que Vladimir Poutine vient de laisser entendre.

Lundi 7 février 2022, Vladimir Poutine a contredit le discours des autorités maliennes en démentant tout lien entre les mercenaires et l'État russe. « Concernant le Mali, M. le Président (Emmanuel Macron) a soulevé cette question à plusieurs reprises, nous en avons discuté et M. le Président connaît notre position : le gouvernement russe, l'État russe n'a rien à voir avec ces entreprises qui opèrent au Mali », a indiqué le président russe lors d'une conférence de presse avec le président français Emmanuel Macron.

« Pour autant que nous le sachions, aucun commentaire n'a été fait par les dirigeants du Mali concernant les activités commerciales de ces entreprises », a-t-il ajouté suite à l'interrogation d'un journaliste. « Selon la logique générale qui s'applique à l'OTAN, aux membres de l'Alliance et aux futurs membres de l'Alliance, si le Mali choisit de travailler avec nos

entreprises, il a le droit de le faire. Mais je tiens à souligner que l'État russe n'a rien à voir avec cela. Il y a des intérêts commerciaux de nos entreprises, elles négocient avec les dirigeants locaux », a conclu le chef de l'État russe.

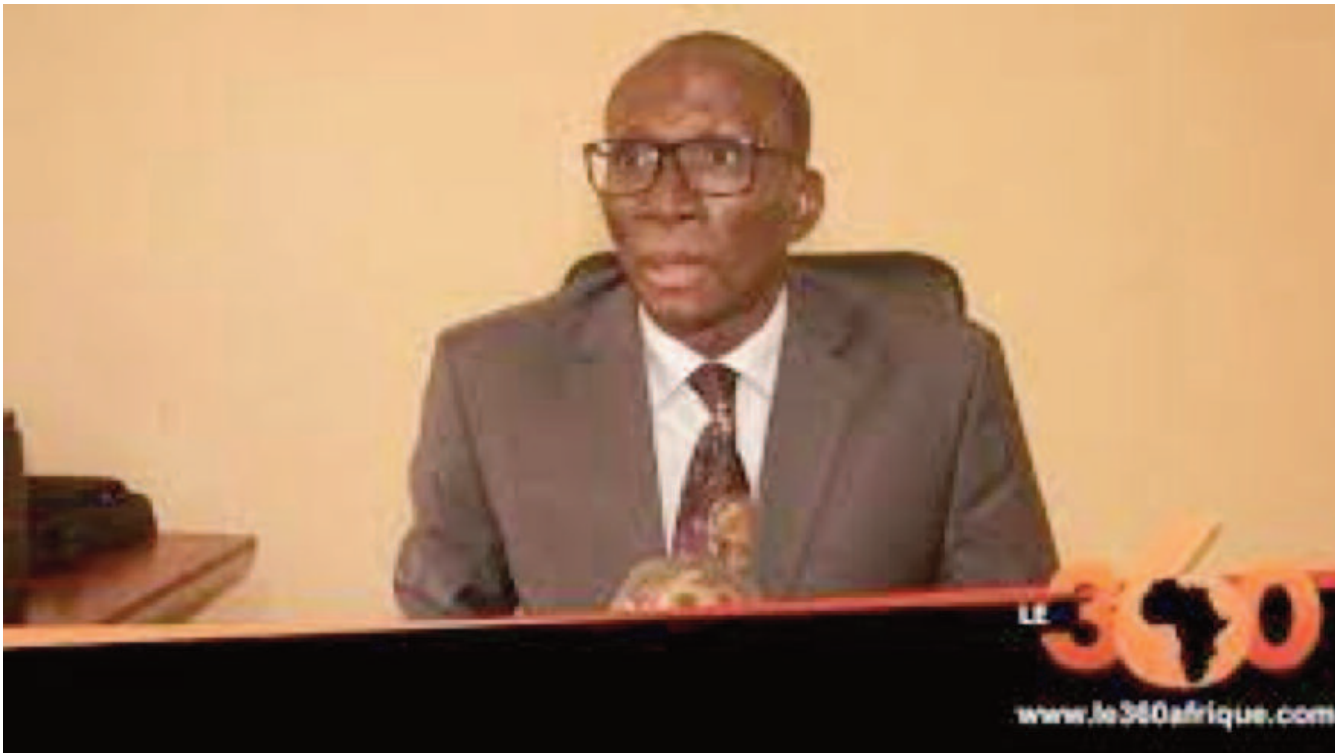
### Résultats remarquables des FAMa

Cette révélation surprenante de la part de la Russie se fait au moment où les forces armées maliennes engrangent d'importantes victoires sur les groupes terroristes au centre où les attaques ont drastiquement régressé. Plusieurs localités sous la domination djihadiste ont été libérées depuis l'arrivée des soldats russes au Mali. Toutefois, s'interrogent plusieurs observateurs, quelles seraient les raisons qui sous-tendent une telle sortie de Poutine ?

Bourama KEITA  
Source : LE COMBAT

# Projet de loi sur la police territoriale : Un foutoir juridique de partition du Mali

Alors qu'il est question de plus en plus de la relecture dite « intelligente » de l'Accord d'Alger, le gouvernement par la bouche de son ministre chargé de l'Accord, prêche au contraire sa mise en œuvre accélérée. Il paraît, à cet égard, sur la même longueur d'onde que le président de la Transition Goïta et son tout nouveau Premier ministre, Choguel qui endosse la responsabilité politique du projet de loi instituant la police territoriale, actuellement en débat au niveau du CNT, même s'il n'y a pas encore présenté son programme.



**L**e Premier ministre Choguel Maïga va-t-il accepter de porter le chapeau de ce foutoir juridique de partition du Mali ?

## Un faux intitulé pour faire diversion

Le projet de loi en question est un projet de loi « portant institution de la police territoriale ». Comme pour signifier qu'il ne s'agit guère de « création » de polices territoriale ! Les initiateurs du projet de loi espèrent ainsi avoir réussi leur coup. Peine perdue ! On perçoit bien que le choix du terme « institution » à la place du terme « création » n'est pas fortuit et procède tout simplement d'une manœuvre de dissimulation au législateur et à l'opinion publique nationale, du cœur de métier de ce projet de loi concocté dans l'esprit séparatiste d'Alger au seul profit de l'Azawad.

En règle générale, les lois « instituent » des processus, des modalités, des cadres, des autorités, des régimes, des peines, des concours, des fêtes nationales, des commissions, etc. On citera ici en guise de preuves, la loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, la loi n° 03 -030 du 25 août 2003 instituant le Vérificateur Général, et la loi n° 97-22 du 14 mars 1997 instituant le Médiateur de la République. La police territoriale en tant que service public fait plutôt l'objet de « création ». Même en abusant du terme « instituer », il ne pourrait s'agir que de la création d'une administration de la collectivité territoriale ayant pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la police administrative en l'occurrence. Sans rire, le Rapport de présentation du projet daté du 18 mars 2020 sous le ministre Bou-

acar Alpha Bah, toujours lui, présente comme une amélioration « l'intitulé du projet de loi qui institue une police territoriale au lieu de porter sur la création et les attributions de la police territoriale ». En vérité, l'amélioration en question ne brille que par son instinct dissimulateur.

Simplement, parce qu'il s'agirait d'une loi « portant institution la police territoriale », elle est vide de contenu et ne fait qu'effleurer les vrais sujets qui fâchent de la question de la police territoriale. En particulier, il reste muet, sinon très austère sur les points essentiels comme le détail des compétences de cette police, son organisation et son fonctionnement, les modalités concrètes de ses interventions en lien notamment avec la police et la gendarmerie nationales.

Il ne prévoit que deux petits décrets, dont l'un cité à l'article 1er va « définir les modalités de



coordination et de mise à disposition de la police territoriale » et l'autre à l'article 10 relatif aux « conditions d'emploi et de gestion du personnel de la police territoriale ».

Le projet de loi méconnaît à cet égard la loi 2017-052 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales en son article 18 alinéa 2 selon lequel « les modalités de création, les attributions et l'organisation de la police administrative sont fixées par la loi ».

C'est dire qu'en définitive, les points les plus sensibles de la création de la police territoriale de l'Azawad vont errer dans un univers juridiquement au gré des humeurs des « Azawadiens », devant un État spectateur rabougri et impuissant.

### Un projet de loi pondu dans la manipulation juridique et le mensonge d'État

C'est à sa séance du 25 mars 2020 que le Conseil des ministres avait adopté le projet de loi diabolique sur la police territoriale initié par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Bah, au mépris de toute la législation nationale. La décentralisation que ce dernier a préféré piétiner au profit de l'Accord séparatiste d'Alger qui semble lui servir de document constitutionnel de substitution.

Comme on le sait, de tels écarts avec les règles républicaines ont toujours un prix. Il n'est dès lors guère surprenant que la lettre accompagnante ledit projet de loi au CNT cousu de tissus de mensonges tendant à justifier l'insoutenable police territoriale.

Aussi, la lettre 052-PRIM-SGG du 20 mai 2021 de l'Ex Premier ministre Moctar Ouane, adressée au président du CNT est-elle effectivement enveloppée du manteau de la manipulation au service de ce qui s'apparente à un pur acte de haute trahison.

Les manipulations de ce mensonge d'État suivent les chrétiens de traverse suivants :

1. Elles prétendent se ressourcer dans le consensus politique pour une « décentralisation poussée » né des États généraux de la décentralisation tenus en 2013 qui avaient mis la régionalisation au centre de la décentralisation au Mali.

2. De ces États généraux, on débarque sur le document-cadre de politique nationale de dé-

centralisation et son Plan d'action 2017-2021 prévoyant la mise en place d'une « police de proximité ».

3. Du document cadre de politique nationale de décentralisation et son Plan d'action, on vient à l'article 18 de la loi 2017-052 du 2 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales : « La police administrative a en charge l'application des mesures édictées par les organes compétents des Collectivités territoriales en matière d'ordre public, de tranquillité, de sécurité, d'hygiène et d'assainissement. Elle s'exerce conformément aux textes en vigueur et sous le contrôle de l'État. Les modalités de création, les attributions et l'organisation de la police administrative sont fixées par la loi ».

### Le tour est ainsi joué !

Cet article 18 indéchiffrable est une véritable logorrhée juridique au service d'un dessein malsain de manipulation. Au lieu d'utiliser les termes de « police territoriale » et même de « police communale ou municipale », l'article 18 du projet de loi a recours plutôt au terme de « police administrative ».

Or, la police administrative constitue avant tout une activité dont la finalité est justement le maintien de l'ordre public impliquant l'utilisation des forces de police nationales ou communales.

L'article 18 traite la police administrative comme un organe en soi. Comment peut-on en l'occurrence fixer les modalités de création de la police administrative en tant qu'activité ? Cette définition tordue et ridicule de la police administrative sème la confusion avec la police communale ou municipale en tant qu'organe ! C'est comme si l'article stipulait que « la police administrative a en charge l'application de la police administrative ».

Mais dans le fond, la torture que l'article 18 fait subir à la police administrative explique les raisons profondes de la substitution de la loi n°93-008 modifiée déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, par la nouvelle loi 2017-052 du 2 octobre 2017.

C'est pourquoi, de manière brutale, la lettre du Premier ministre Ouane saute sans transition aucune, de la loi 2017-052 du 2 octobre 2017 à l'Accord d'Alger où il est soi-disant « retenu

une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales dans la gouvernance de la sécurité à travers notamment la mise en place d'une police territoriale ».

On aura noté ici la mutation terminologique de la « police de proximité » vers une sorte de variant incontrôlé de « police territoriale ».

Les deux ateliers dits de « haut niveau » où les compétences de la police territoriale auraient fait l'objet de consensus au cours d'échanges entre parties maliennes n'auront finalement affiché de véritable hauteur que par leurs talents de manipulateurs. La police territoriale inventée par l'Accord séparatiste d'Alger n'a rien à voir avec la police de proximité ou police communale prévue par le document-cadre de politique nationale de décentralisation et son Plan d'action 2017-2021 qui s'insèrent parfaitement dans le contexte juridique de la décentralisation. Il s'agit tout simplement d'une police territoriale uniquement destinée à l'Azawad.

### Une police territoriale sans domicile fixe en vagabondage institutionnel entre la région/district, le cercle et la commune ?

Une question en apparence sans réponse que celle de savoir exactement qui peut créer une police territoriale !

Étant donné la couardise qui l'a caractérisée puisque se sachant en « mode forcing » au service de l'Accord séparatiste d'Alger, le projet de loi n'a pas osé se mettre à découvert au niveau de son intitulé. Il n'indique pas en substance de manière claire où se situe cette police territoriale ni quelle autorité est véritablement compétente pour la créer.

Il ne se dévoilera en fin de compte, en mode alambiquée du reste, qu'au niveau de l'article 1er dans ses alinéas 2, 3 et 4 et de l'article 2. 1. Article 1er alinéa 2 : L'alinéa 2 place la police territoriale sous l'autorité de la collectivité territoriale Région/District à travers son Président.

2. Article 1er alinéa 3 : Malgré le statut d'organe de la collectivité territoriale de région/District ainsi reconnu à la police territoriale, l'alinéa 3 précise que la gestion et l'emploi de la police territoriale « relèvent de la compétence des communes ».

3. Article 1er alinéa 4 : L'article 1er va encore

plus loin. L'alinéa 4 ajoute que la collectivité territoriale de cercle « peut disposer de la police territoriale pour emploi ».

4. Article 4 : Et cerise sur le gâteau, l'article 2 précise que la police territoriale est chargée, sur toute l'étendue du territoire de la collectivité territoriale de la région ou du District, de l'exécution des mesures de police des organes délibérants des collectivités territoriales.

### Du grand n'importe quoi !

Un mépris inqualifiable de la législation nationale sur la décentralisation agressive par un sabotage généralisé !

Que retenir de ce complot contre la République et ses institutions sinon :

- que la police territoriale appartient à la fois à la région/district qu'à la commune ;
- que la commune assure la gestion et l'emploi du service de police territoriale placé sous l'autorité du Président du Conseil de région/district ;
- que la région/District en réalité l'Azawad devient ainsi une superstructure décentralisée à laquelle sont soumises les autres niveaux de collectivités territoriales de communes et de cercles dans la pure tradition hiérarchique de la déconcentration.

Le projet de loi n'est ni plus ni moins qu'un projet de sabotage généralisé de la libre administration des collectivités territoriales telle que garanti à l'article 98 de la Constitution selon lequel « les collectivités s'administrent librement par des conseils élus... ». La suprématie institutionnelle de la région/district qui se réduit en fait à celle de l'Azawad d'Alger, ne peut guère s'accommoder de l'autonomie inhérente à la libre administration.

### Une « police territoriale » de l'Azawad mal vêtue en police factice de région/district

Il ne faut jamais oublier que la mascarade du projet de loi de la police territoriale n'est que l'instrument d'internalisation de l'article 8 de l'Accord séparatiste d'Alger qui accorde cette compétence uniquement à la région Azawad. C'est avec éloquence du reste que le démontrent les modalités de mise en place de la police territoriale prévues au chapitre III du projet de loi.

### Une police territoriale au bon vouloir du ministre chargé des Collectivités territoriales

Alors que l'article 1er du projet de loi spécifie clairement que la police territoriale instituée est placée sous l'autorité du Président de région/district, qu'elle relève de la commune pour gestion et emploi, que le cercle peut en disposer pour emploi, l'article 5 comme une machine à broyer, vient terrasser cet édifice. L'article 5 révèle en fait que la police territoriale instituée par l'article 1er, n'est pas créée pour autant. Elle ne peut avoir d'existence juridique que par la volonté d'un simple ministre.

Contre le bon sens, l'article 5 dispose que la police territoriale ne peut être mise en place que sur autorisation du ministre chargé des Collectivités territoriales avec l'avis conforme de celui en charge de la Sécurité. Cette autorisation est formellement demandée par le Président de la collectivité territoriale région/district.

De manière redondante, l'article 6 insiste encore sur cette autorisation préalable requise du ministre de tutelle. On y apprend qu'elle est délivrée sur la base d'un avis motivé du Gouverneur préalablement saisi à cet effet.

### Une police territoriale au bon vouloir du ministre des Finances

Une autre conditionnalité est posée au dernier alinéa de l'article 5 du projet de loi selon lequel tout concours financier de l'État à la mise en place de la police territoriale est soumis à l'approbation expresse du ministre chargé des Finances.

L'alinéa 2 de l'article 9 ajoute que « les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la police territoriale peuvent être en partie ou en totalité, à la charge de l'État en attendant l'effectivité du transfert de 30% des recettes de l'État aux collectivités territoriales ».

### Une police territoriale au service de l'accord séparatiste d'Alger

Au regard des nombreuses conditionnalités qui l'entourent, on se rend bien compte que finalement, il n'y aura de police territoriale que là où cela est exigé par l'Accord séparatiste d'Alger, c'est-à-dire dans l'Azawad.

Dans le fond, c'est le gouvernement qui va gaspiller les ressources publiques du pays pour le financement de la police de l'Azawad au mépris de la Constitution du Mali et des lois de la décentralisation.

En définitive, on retient que le concept anachronique de police territoriale de niveau régional, est un corps malsain contre l'unité du Mali, totalement inconnu du droit national de décentralisation qui n'est ouvert qu'à la police de proximité du niveau communal ou municipal, strictement envisageable uniquement pour la prise en charge des besoins de sécurité des citoyens à la base.

Il apparaît très clairement à travers son emballage cousu de fil blanc, que cette police territoriale, ancrée au niveau régional (Azawad) très éloignée des citoyens, n'est pas pour faire face à un quelconque besoin de sécurité de proximité des populations à la base.

La police territoriale dont il est question dans l'Accord séparatiste d'Alger que le projet de loi tente de blanchir, n'est rien d'autre que l'appellation falsificatrice mal assumée de l'armée régionale de l'Azawad. C'est l'armée de l'Azawad vêtue de la tenue de police territoriale.

En vérité, le projet de loi n'est qu'un subterfuge juridique de contournement des réticences patriotiques du peuple malien aux dispositions séparatistes de l'Accord d'Alger.

Son vrai intitulé nous paraît le suivant : « Projet de loi portant création de la police territoriale de l'Azawad ».

Le CNT face à l'embryon d'armée régionale de l'Azawad

Cette police territoriale de l'Azawad à l'interface de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de la garde nationale et de la police nationale affiche tous les traits saillants d'un embryon d'armée régionale de l'Azawad.

Voter un tel projet de loi revient tout simplement de la part de l'État, à irrémédiablement renoncer entre autres à toute présence policière, de gendarmes ou de gardes d'envergure nationale sur le territoire de l'Azawad.

Voilà donc le CNT désormais mis face à ses responsabilités. Va-t-il oui ou non endosser le parachèvement de cet important reliquat de sale boulot de mise en œuvre de l'Accord séparatiste d'Alger ? Wait and see !

Dr Brahima Fomba, Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB)  
Source : LE COMBAT

# Journées culturelles à Kambo : A la découverte du lac « zaliè », ses rites et ses richesses

**Renforcer la cohésion sociale, les valeurs de solidarité et de paix entre les communautés locales afin de promouvoir le vivre ensemble ! Telle est l'ambition principale des initiateurs des « Journées culturelles: le lac de Kambo ou lac Zaliè » dont la première édition est annoncée pour le 19 février 2022 à Kambo (un village de la commune rurale de Kadiolo situé à 7 Km au nord de la ville). Tournantes à l'échelle du cercle de Kadiolo, afin de diffuser et vulgariser la culture sénoufo, ces journées ont été initiées par l'Association culturelle «Yèrèdon» de Kadiolo présidée par Lamissa Bamba dit «Kadiolo Nabi».**

La première édition est donc consacrée au célèbre et millénaire lac Zaliè de Kambo, à 7 kilomètres de la ville de Kadiolo (480 Km au sud de Bamako). «C'est un lieu culturel fréquenté par des gens venant de plusieurs horizons pour exprimer leurs vœux aux génies du lac», expliquent les organisateurs dans le document produit pour présenter la manifestation. Avoir une bonne récolte, un riche bétail ; avoir des enfants, un époux ou une femme ; la prospérité, la santé... Tels sont les souhaits généralement exprimés et qui sont exaucés dans la plupart des cas. «C'est un lieu très vénéré qui se prête aussi à l'écotourisme...», soulignent-ils.

A travers ce festival, les organisateurs souhaitent mobiliser davantage les nouvelles générations autour de la pratique de ce rite séculaire ; promouvoir le respect des traditions culturelles ; baliser des pistes de sauvegarde du rite de la pêche collective du lac Zaliè de Kambo et aussi de l'environnement des lieux. Et cela d'autant plus que ce lac est un précieux trésor qu'il faut préserver. «Le lac Zaliè constitue une source intarissable alimentant des puis du village, de Kadiolo et de Dioumaténé. Symbole de prospérité, ce lac permet aussi d'irriguer les plaines de Kambo, Bôrokoba, Kadiolo et Dioumaténé... où d'immenses quantités de riz sont produites», rappelle Yaya K. Sanogo, un cadre ressortissant de Kambo. Ledit lac donne lieu annuellement à une pêche collective. «Ce rite a lieu depuis les temps immémoriaux et débute par des sacrifices, des offrandes aux esprits de l'eau. En marge de cette pêche, sont organisées des manifestations culturelles et des réjouissances popu-

lares au niveau du site», explique M. Sanogo. Et d'ajouter, «ce rite est surtout l'une des plus fortes expressions de la culture sénoufo à travers les arts, l'artisanat et des manifestations liées aux connaissances ésotériques. Sans

compte l'expression du savoir et du savoir-faire liés à la pêche et aux ressources hydriques. Le lac est incontestablement un cadre par excellence d'expression de la diversité culturelle».

Vaste étendue d'eau douce située au nord du village de Kambo, ce lac prendrait sa source à Sinématiali (Côte d'Ivoire) et passe par Korhogo (Côte d'Ivoire), Karagouan et Touba. La légende rapporte que c'est un cours d'eau renfermant des crocodiles, des hippopotames et beaucoup de poissons. Les plaines environnantes abritent une faune assez riche avec des sangliers, des singes, de cynocéphales, des antilopes, des biches, des outardes...

Rendez-vous donc à Kambo le 19 février prochain !

Moussa Bolly  
Source : Le Matin



## L'œil de Le Matin : L'Afrique à Addis-Abeba toute honte bue



**D**u 5 au 6 février 2022, les chefs d'États et de gouvernements de l'Union Africaine se sont réunis à Addis-Abeba pour le 35e sommet du nom. Les dirigeants du continent n'ont eu aucun problème et surtout aucune gêne à fouler le sol de la capitale éthiopienne qu'ils avaient pourtant abandonné assiégée entre novembre et décembre 2021 par des rebelles tigréens menaçant de donner l'assaut à chaque instant.

En effet, il y a un peu plus de deux mois, les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (TPLF) menaçaient Addis-Abeba après avoir pris le contrôle de Dessie et de Kombolcha, situées sur une autoroute reliant la capitale au nord du pays et à Djibouti. Ils affirmaient avoir atteint Shewa Robit, à 220 kilomètres au nord-est d'Addis-Abeba. Une situation qui avait amené de nombreux pays à évacuer leurs ressortissants.

La prise de la capitale éthiopienne était, selon les rebelles, «une question de mois, si ce n'est de semaines». Ils n'avaient sans doute pas misé sur le courage du Premier ministre Abiy Ahmed qui a pris la situation en main en se positionnant sur le front. En quelques jours, l'étau s'est desserré autour d'Addis. Enchaînant victoire sur victoire et galvanisée par la présence du PM au commandement opération-

nel, l'armée régulière a vite repris du poil de la bête en poussant les rebelles dans leurs derniers retranchements.

Avec cette victoire militaire sur le terrain, la tenue du 35e sommet de l'UA dans cette capitale est aussi un succès diplomatique pour Abiy Ahmed qui a tout mis en œuvre pour réunir les chefs d'Etat du continent chez lui. En plus d'avoir accueilli ce sommet en «présentiel» (et non un sommet virtuel comme souhaité par certains), il a même réussi à peser sur l'ordre du jour. Ainsi, à part António Guterres (le Secrétaire général de l'ONU), aucun intervenant n'a implicitement fait référence à la «guerre civile éthiopienne» dont le Tigré subit aujourd'hui les conséquences économiques, politiques et surtout humanitaires. Ce n'est qu'un secret de polichinelle que cette offensive tigréenne avait été planifiée ailleurs pour freiner l'Ethiopie dans son élan de puissance émergente. En effet ce pays, en quelques années, est devenu une référence dans le monde à cause de sa croissance économique presque insolente. Et cela parce que, à la différence de la majeure partie des pays africains, l'Ethiopie a fait du transfert des technologies la base de sa coopération, de son partenariat avec des pays comme la Chine. L'habillement, le thé, les fleurs... Le pays a su

rapidement valoriser son potentiel humain et ses richesses pour soutenir les progrès réalisés grâce à l'autre fleuron de son économie : Ethiopiens !

Une compagnie aérienne dont la gestion et les performances financières sont enviées dans le monde. Que n'a-t-on pas fait dans le monde, dans les pays développés notamment, pour casser les ailes de cette compagnie ? Toutes les stratégies de bloquer l'émergence de l'Ethiopie ayant échoué, il fallait trouver un autre moyen de l'isoler en réveillant par exemple les vieux démons de la guerre civile en armant lourdement les rebelles tigréens. L'échec de cette tentative de déstabilisation a été encore plus cuisant.

Dans son discours d'ouverture du 35e sommet de l'UA, le Premier ministre éthiopien n'a d'ailleurs pas manqué de pointer du doigt ce qu'il a dénoncé comme «les efforts de la communauté internationale destinés à créer une atmosphère de peur et d'empêcher les voyageurs de se rendre en Ethiopie». Il faisait allusion logiquement aux nombreux ordres de rapatriement des ambassades donnés en novembre, au moment de l'avancée des rebelles tigréens. «Ces efforts ont échoué», s'est-il réjoui. Et, comme l'a affirmé un observateur de l'UA, «la venue des chefs d'Etat africains, est l'occasion parfaite pour lui de réaffirmer la stabilité de l'Éthiopie».

A l'aise dans la condamnation des putschs, les dirigeants du continent n'avaient pourtant pas levé le petit doigt pour secourir ce pays qui abrite le siège de l'organisation panafricaine. Ils ont tourné le dos au pays hôte de l'unité africaine livré à son sort. L'Ethiopie ne doit son salut qu'au courage et à la bravoure de son Premier ministre monté sur la ligne de front pour conduire la contre-offensive de l'armée régulière éthiopienne.

Une belle leçon pour les autres pays africains qui continuent toujours de miser sur des principes biaisés ou de faux alliés pour leur sécurité et sur l'aide au développement pour poser les jalons de leur émergence socio-économique. Toute honte bue, les chefs d'États et de gouvernements de l'UA ont donc séjourné à Addis qui leur a réservé son traditionnel accueil chaleureux !

Moussa Bolly  
Source : Le Matin

# État-major Général des Armées : Le Colonel-major David Kabré prend le commandement et promet des actions "urgentes et fortes"

Nommé par décret présidentiel le 1er février 2022, le colonel-major David Kabré prend officiellement la tête de l'état-major général des armées du Burkina Faso, ce mercredi 9 février 2022. Il promet « une montée en puissance » des forces armées nationales dans la lutte contre le terrorisme.



**P**récedemment commandant du Groupement central des armées, le colonel-major David Kabré est le nouveau chef d'état-major général des armées (CEMGA) du Burkina Faso. Huit jours après sa nomination, il a pris officiellement les commandes de l'état-major général des armées.

Face à la recrudescence des attaques terroristes dans plusieurs parties du Burkina Faso, « des actions urgentes fortes » s'impose, a-t-il indiqué. Ainsi, il a promis « d'essayer de développer un nouveau dynamisme ».

La réorganisation des forces armées, leur montée en puissance ainsi que leur modernisation demeurent des axes majeurs de l'action du colonel-major Kabré à la tête des Forces armées nationales (FAN).





Pour lui, « l'heure n'est pas aux beaux discours mais à l'action ». Le colonel-major David Kabré compte renforcer l'action du commandement par la cohésion, la concertation, l'unité d'action avec les grands subordonnés. « Je développerai avec le commandement des opérations du théâtre national des mécanismes précis de planification, de conduite et de coordination des opérations en réorientant nos actions vers l'offensive », a affirmé l'ancien enfant de troupe du Prytanée militaire de Kadiogo (PMK).

Il a promis de développer un nouveau dynamisme, tout en comptant sur le soutien de la population, car l'engagement militaire seul ne suffit pas, a-t-il affirmé. Par ailleurs, David Kabré a promis de travailler avec les armées sœurs des pays voisins pour continuer la réflexion et des opérations conjointes.

Face à ses frères d'armes, amis et parents présents à la cérémonie, David Kabré s'est engagé « solennellement à travailler avec la plus grande loyauté et le plus grand dévouement ». Le nouveau CEMGA s'est incliné devant la mémoire des personnes tombées.

Cryspin Laoundiki  
Lefaso.net

## « Beijing 2022 » : «La Chine a encore beaucoup à apporter au mouvement olympique et sportif »

Les Jeux Olympiques d'hiver de «Beijing 2022» ont officiellement démarré vendredi dernier (4 février-20 février 2022). Malgré un contexte sanitaire marqué par le Covid-19, imposant des restrictions, ces Jeux suscitent beaucoup d'enthousiasme au sein de la jeunesse sportive qui y prend part. A quelques semaines de l'ouverture desdits J.O d'hiver, l'Agence Chine Nouvelle (Xinhua) avait sollicité le président du Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM) pour une interview. Un entretien très instructif qui a eu du succès et que l'agence a traduit en anglais pour toucher plus de médias. Nous proposons ici la synthèse de cette interview accordée par le président Habib Sissoko à Xinhua !



■ Nous soutenons l'engagement et la détermination de la Chine à organiser les J.O d'hiver malgré la pandémie au Coronavirus qui affecte le monde entier», a précisé M. Habib Sissoko dans l'entretien accordé à l'Agence Chine Nouvelle (Xinhua). «Nous ne sommes guère surpris de cet engagement de la République populaire de Chine pour le sport, pour s'ouvrir à la jeunesse sportive du monde à l'occasion d'un événement qui est au-

jourd'hui facteur de paix dans le monde», a-t-il souligné.

Pour le président Sissoko, «la Chine a encore beaucoup à apporter au monde, notamment au Mouvement olympique et sportif. C'est pourquoi il n'est dans l'intérêt de personne de vouloir entacher cette ferme volonté et cette grande détermination à accueillir des compétitions sportives... Nous devons soutenir la Chine dans l'organisation de ces Jeux olym-

piques». Ces jeux sont une belle opportunité pour ceux qui ont le privilège d'y participer car, a rappelé Habib Sissoko, «la Chine avait déjà impressionné le monde entier par son expertise dans la réalisation d'infrastructures hors du commun ; l'organisation de grands événements et surtout par son hospitalité légendaire. Sans doute que le Comité d'organisation aura l'ambition de faire plus qu'en 2008». Sur les relations sino-maliennes dans le do-



maine du sport et de l'olympisme, le président du CNOSM, espère que le meilleur est à venir. «Nous souhaitons une véritable coopération sportive entre le Mali et la Chine qui est un grand pays de sport compte tenu du nombre important de médailles engrangées lors des derniers Jeux olympiques, notamment récemment à Tokyo, et les nombreuses compétitions internationales qu'elle a et continue d'organiser».

«Nous nous rappelons des Jeux olympiques d'été de 2008 à Beijing, des Jeux olympiques de la jeunesse de 2014 à Nankin et maintenant les Jeux olympiques d'hiver. Cela prouve l'ambition de la Chine de promouvoir le sport mondial et la paix universelle par l'intégration de la jeunesse», a précisé M. Sissoko en misant sur «la consolidation des relations sportives» avec le gouvernement du Mali et les associations sportives en termes de formation, de préparation de nos athlètes, de nos encadreurs sportifs et des infrastructures sportives.

En revenant sur «Beijing 2008», Habib Sissoko les évoque avec nostalgie. «Les Jeux olympiques d'été 2008, nous ont laissé les meilleurs souvenirs de toutes nos participations aux JO. C'était la 1ère fois qu'un chef d'Etat malien (feu le président Amadou Toumani Touré et son épouse) se déplace pour accompagner notre délégation», s'est-il souvenu. Pour lui des installations comme le «Nid d'oiseaux», le «Water Cube» sont des infrastructures sportives de «niveau mondial» et améliorées pour avoir un impact positif sur l'éducation, la santé et l'environnement.

A noter que ces sites emblématiques construits pour les Jeux d'été de 2008 sont toujours utilisés régulièrement, à l'image du Centre aquatique du Water Cube converti en parc aquatique public. Et le Nid d'oiseau abrite régulièrement diverses grandes épreuves

sportives, dont les championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF 2015. Sans compter que ces Jeux olympiques d'Hiver «Beijing 2022» les utilisent également. Ainsi, le Water Cube est réservé aux épreuves de curling ; le stade national couvert servira pour le hockey sur glace alors que les cérémonies d'ouverture et de clôture ont lieu une nouvelle fois au «Nid d'oiseau».

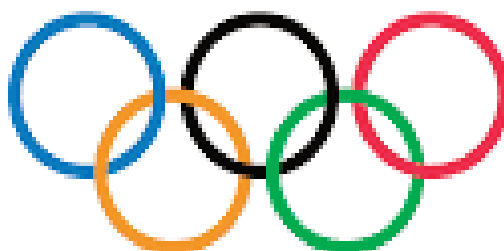
Il faut rappeler que le gouvernement malien s'est aussi félicité du choix porté sur la République Populaire de Chine pour abriter les Jeux olympiques d'hiver 2022. Les 24es Jeux olympiques d'hiver (du 4 au 20 février 2022) sont organisés dans «un contexte sanitaire difficile» marqué par la pandémie du COVID-19. Malgré cette situation, a indiqué un communiqué publié par le gouvernement en janvier dernier, «ces jeux gardent leur esprit de renforcement de l'amitié et de la fraternité entre les nations conformément à l'esprit olympique qui ne devrait laisser place à aucune instrumentalisation politique».

La République du Mali a réitéré ses «chaleureuses félicitations» à la République Populaire de Chine pour le choix porté sur Beijing pour «entériner cet exercice d'union des peuples du monde».

Alphaly  
(Avec Xinhua)  
Source : Le Matin



**BEIJING 2022™**







## Bélier (21 mars - 19 avril)

Retards et complications risqueront de se multiplier et de contrecarrer votre avancée professionnelle. Moins triomphant que d'habitude, vous serez la cible de nombreuses attaques. Pris par le doute, il vous faudra un peu de temps pour vous en remettre.

Avec Saturne qui vous attendra au tournant, vous n'aurez pas le droit à l'erreur sur votre gestion. La moindre imprudence, la plus petite négligence et vous risquerez de vous retrouver dans le rouge. Ce mot vous hérissera, mais soyez plus sérieux.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Un changement d'ambiance se fait sentir. L'ambition se réveille et vous êtes déterminé à avancer ! Des démarches sont amorcées. Vous pouvez recevoir l'appui d'un collègue. Écoutez son avis et votre sixième sens aussi. Pour faire un choix, prenez le temps.

La prudence est encore la meilleure conseillère ! Vous devez faire attention à vos goûts du luxe. Des coups de cœur sont possibles sur des gadgets. Vous êtes peu inquiet pour la gestion financière.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aimerez mettre votre nez partout, surtout dans les affaires ou dossiers qui ne vous concernent pas ! Vous donnerez votre avis sur des domaines qui vous seront complètement étrangers. Veillez plutôt à ne pas faire d'erreurs sur vos dossiers.

Sous l'influence négative de la planète Mercure, vous manquerez trop de prévoyance. Vous vous comporterez comme si vous étiez riche comme Crésus... Votre salaire vous permettra d'assurer votre train de vie pendant quinze jours, pas davantage !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans le travail, vous brillez par votre capacité à effectuer les tâches les plus fastidieuses, mais vous ne vous faites pas prier pour le faire. Vous pourriez même aider un collègue à finaliser un projet. Vous ne comptez pas vos heures. Réfléchissez à deux fois, avant de prendre la décision de changer votre mobilier ou votre voiture. Vous avez toujours envie de mieux, mais est-ce le moment idéal pour faire de grosses dépenses ? Pas sûr que les astres soient d'accord avec vous.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pourrez compter sur un bon entourage professionnel. Rassuré sur le côté communication avec vos collègues, vous serez plus concentré sur votre tâche et vous recevrez de bonnes appréciations sur la qualité et le sérieux de votre travail.

Côté finances, tout sera une question de dosage entre vos rentrées et sorties d'argent. Quelques excès, quelques imprudences vous mèneront près de la catastrophe. Prendre le temps de mettre le nez sérieusement dans vos comptes serait le conseil à suivre.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est le moment d'avoir une confiance en la vie et en vous ! Un tournant inattendu peut vous tomber dessus ! La journée commence doucement et s'annonce importante. Une proposition peut vous être faite. On peut vous demander de remplacer quelqu'un !

La stabilité financière se maintient malgré des dépenses ! Vous dépensez utilement et vous faites également plaisir. Les sorties peuvent concerner un spectacle. Il y a peu d'inquiétude par rapport à l'argent. Votre situation autorise quelques écarts !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Ami Balance, vouloir est une chose, pouvoir en est une autre... Vous allez le constater aujourd'hui ! Vous devrez vous rendre à l'évidence : de tous les postes que vous visez, certains seront hors de portée, notamment vis-à-vis de vos compétences.

Que ce soit l'argent gagné par votre travail, ou par des investissements opportuns, le contenu de votre porte-monnaie va s'accroître... Bien conseillé et plein de bon sens, vous continuerez de choisir, comme placements, des valeurs refuges !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Des collaborateurs mal intentionnés (sûrement) vous mettent la pression, dans un premier temps, vous essayez de garder votre calme, dans un deuxième temps, votre mauvaise humeur prend le dessus. Il y a de l'agitation dans l'air, cher Scorpion.

Votre gestion ne demande qu'à être renforcée. Il ne tient qu'à vous de maintenir les efforts. Ce n'est pas tout d'être gentil, vous devez refréner vos élans de générosité, dans le cas contraire, vous allez au-devant de petits soucis d'argent.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez être sûrement confronté à des choix à trancher, à moins qu'ils ne vous soient imposés. Quoi qu'il en soit, vous devrez faire le nécessaire pour ne pas vous retrouver dans une situation quelque peu inconfortable. Prenez des conseils si besoin.

Jupiter dans votre maison solaire Il vous fera bénéficier d'avantages très appréciables. Les conditions seront favorables, vos démarches facilitées. Certes la chance vous sourira, mais votre esprit entreprenant saura aussi forcer le destin.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La complicité a disparu pour le moment. Les collègues envient votre situation. Cette jalousie qui arrive sème une mauvaise ambiance au sein du travail. La rivalité qui persiste apporte un moment de découragement. Vous pourriez penser à démissionner.

Prudence sur votre train de vie. Les dépenses peuvent être exagérées parce que vous craquez sur des loisirs. Séduire et vous faire du bien peut occasionner des achats d'accessoires et vestimentaires. Faites attention à ne pas acheter des produits chers.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre entreprise, un responsable pourra prendre sa retraite ou tout simplement partir ailleurs. Que vous soyez ou non son bras droit, vous serez pressenti pour le remplacer. À la surprise générale, vous direz non. Les responsabilités vous font peur.

Vous n'utiliserez pas vos sous pour vous faire plaisir. Ce sera surtout pour gâter vos proches, notamment enfants et partenaire. De toute manière, vous éprouverez beaucoup de défiance vis-à-vis de l'argent, qui reste avant tout une invention humaine...



## Poisson (19 février - 21 mars)

Auriez-vous trouvé la formule magique ? Grâce à vous et à vos petites blagues, au bureau, tout le monde est de bonne humeur. Sans faire le prétentieux, vous pouvez vous féliciter, au moins cher Poissons, vous savez mettre l'ambiance ! Apparemment vous avez de l'ambition, cher Poissons ! Dans un coin de votre tête, vous commencez à faire des plans sur la comète, nouvelle voiture ou achat d'un bien immobilier, la motivation est là ! Vous avez besoin de vous projeter.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français  
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika  
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V  
"Au sud, les gens commencent à partir de Chamoula"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul  
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA  
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA  
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali  
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga  
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23